COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Loi C-38 : changements au régime de l'assurance-emploi

Tourisme Côte-Nord|Duplessis s'oppose à la réforme de l'assurance-emploi

Sept-Îles, 30 janvier 2013 – Les membres du conseil d'administration de Tourisme Côte-Nord|Duplessis redoutent les impacts néfastes de la réforme de l'assurance-emploi sur l'industrie touristique de la Côte-Nord. Ils craignent que l'offre touristique de la région soit affectée négativement par les nouvelles mesures du gouvernement conservateur.

Cette réforme force les chômeurs à accepter tout emploi dans un rayon de 100 kilomètres de leur domicile, même s'il s'agit d'un emploi hors de leur champ de compétence, sous peine de perdre leur prestation d'assurance-emploi. De plus, des travailleurs pourraient être obligés de subir des baisses de salaire allant jusqu'à 70%. La majorité des emplois dans le domaine touristique sont saisonniers. Ainsi, les employés saisonniers des entreprises touristiques seront fortement incités à accepter un autre emploi pouvant se trouver jusqu'à une heure de route de leur domicile.

Les membres du conseil d'administration de Tourisme Côte-Nord|Duplessis craignent que des travailleurs délaissent leur emploi dans le domaine touristique au profit d'un emploi à temps plein. Ils s'inquiètent de l'exode des employés qualifiés du tourisme vers d'autres domaines.

« La Loi C-38 risque d'alourdir, pour plusieurs de nos intervenants touristiques, les tâches associées au recrutement, à la formation et à la rétention de leurs employés, déplore la présidente du conseil d'administration de Tourisme Côte-Nord|Duplessis, Nicole Caron. En plus d'être confrontés à l'attractivité créée par les grands chantiers et leurs moyens financiers supérieurs à ceux de plusieurs de nos petites entreprises, nos travailleurs seront incités à trouver un autre emploi et parfois même à déménager. Reviendront-ils au tourisme par la suite? », questionne Madame Caron.

La présidente du conseil d'administration de Tourisme Côte-Nord|Duplessis croit que ce changement mettra en péril la qualité du service et de l'accueil offerts aux touristes. « Lorsque l'on parle de la Côte-Nord, on cite souvent notre accueil chaleureux. S'il n'y a pas d'employé qualifié pour accueillir les touristes et répondre à leurs demandes, il nous sera impossible de nous distinguer parmi les destinations touristiques par excellence », affirme Nicole Caron.

À propos de Tourisme Côte-Nord|Duplessis
Tourisme Côte-Nord|Duplessis est un organisme privé sans but lucratif voué à la promotion, à la concertation, à l'accueil et au développement de l'industrie touristique de la région de Côte-Nord|Duplessis.

– 30 –

Pour information : Emilie Paquet
Coordonnatrice des communications
Tourisme Côte-Nord|Duplessis
418 962-0808 / 1 888 463-0808
communications@tourismeduplessis.com